

canal 11

2019
Année

Alphonse
de Lamartine



Hommage à Didier CANLER



■ Le 5 février 2019, nous apprenons la disparition de Didier CANLER, notre ami et collègue au sein du conseil municipal d'Hondschoote. Didier était entré au conseil municipal en 1995 et avait pris ses fonctions d'adjoint en décembre 2000.

Natif de Cambrai, il était tombé amoureux de notre belle ville d'Hondschoote et y a fondé sa famille avec son épouse Michèle. Professeur d'Histoire-Géographie au Collège Van der Meersch où il a mené toute sa carrière d'enseignant, il était investi et apprécié tant des enseignants que des élèves qu'il avait plaisir à suivre au delà de la 3ème.

Engagé dans le milieu associatif et plus particulièrement dans les associations sportives, avec le

club de foot mais aussi l'U.S.H., il avait naturellement pris sous sa coupe la commission sports au sein de l'équipe municipale, mais depuis mars 2014, il était chargé des affaires scolaires et de l'enfance. Dévoué à la cause de la commune, il faisait également partie du conseil des sages et était vice-président de l'association du jumelage avec Osterburken. Didier était toujours à l'écoute des autres mais il aimait par dessus tout enseigner aux autres ses nombreuses passions dont la langue germanique, le château de Versailles ou encore le Général de Gaulle.

Nous réitérons toutes nos condoléances à la famille de Didier.

Etat civil

Bienvenue à

- Chloé de Christelle et Guillaume LEHOUCK
- Emilio de Angélique BAELEN et Dimitri AUQUIER
- Jade de Séverine SCHAPMAN et Antonio LEMOINE
- Lilou de Clémence et Marc VERHILLE
- Loukass de Mme et M. VAMPARYS
- Mathis de Elodie SCHUTT et Guillaume QUENIART

Félicitations aux mariés

- Jessica CARETTE et Florian DECLUNDER
- Océane et Julien NISON

Si vous souhaitez que soient publiés dans le canal 11 la naissance de vos enfants, votre mariage ou le décès de vos proches retournez nous cet encart avec vos informations : La mairie de Hondschoote vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou du décès d'un de vos proches dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.



M., Mme(Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publiée dans le bulletin municipal.

Le (date et signature).

Permanences de vos élus en Mairie

Maire

Hervé SAISON

Permanences : Sur R.D.V. à prendre en mairie au 03.28.68.31.55.

Développement durable logement et accessibilité

Michèle POULEYN

le vendredi de 15h00 à 16h00.

Grands travaux, affaires rurales, urbanisme et cimetière

Jérôme VERMERSCH

Permanences : sur R.D.V. au 06.07.79.62.02 ou
jvermersch@terre-net.fr

Affaires sociales - CCAS emploi et famille

Martine WIECZOREK

le mardi de 16H30 à 17H30

Affaires financières et développement économique.

Joël DEVOS

Permanences : sur R.D.V. à prendre en Mairie

Sécurité civile

Jean Marie PERCAILLE

le 2ème Vendredi de chaque mois de 09 heures 30 à 11h00

Communication et T.I.C.

Mélanie DETURCK

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Fêtes

Thierry WILST

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Culture et vie associative

Katia POULEYN

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Cadre de vie

Noémie DETAVERNIER

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Sports

David BARBARY

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Maintenance des bâtiments

Sébastien BEAUCAMP

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Mot du Maire

Le 27 Février 1869 nous quittait Alphonse de Lamartine. Celui dont les écrits ont marqué notre littérature a aussi été le bienfaiteur de notre commune. Le célèbre tableau de la Victoire d'Hondschoote qui figure en bonne place dans la salle du conseil municipal en est l'illustration. Il fit aussi don pour l'église du tableau « la prophétie de Siméon » de Decaisne et sur la place, la fontaine communale porte son nom.

Pour marquer les 150 ans de sa disparition, la commission « culture » présidée par Katia Pouleyn a décidé de consacrer l'action culturelle de cette année à ce personnage qui fut notre député.

A l'occasion de la nouvelle année, nous avons édité pour l'ensemble de nos foyers, une carte postale accompagnée d'une enveloppe à l'effigie de ce personnage célèbre. Le 02 Janvier 2019, lors des vœux à la population, la municipalité a honoré les citoyens méritants avec la remise du trophée Lamartine.

Fin Janvier, la course des anguilles a honoré les vainqueurs de chaque catégorie avec la remise du trophée Lamartine constitué d'un coffret prestige avec la cuvée de vin « Fleur de Lin ». Marceau Reynoudt, président des philatélistes locaux a organisé il y a quelques semaines, un salon des collectionneurs avec le lancement d'un timbre à date qui a connu un franc succès. Le programme se poursuit par une lecture publique, une balade contée, un concert lecture, des expositions en médiathèque... (voir programme dans les pages suivantes).

Il est à noter que certains commerçants ont pris des initiatives dans ce sens tels que la boulangerie Vanhaecke « Au pain des Flandres » qui a créé son gâteau Lamartine ou la frierie du parc avec son burger Lamartine mais encore un cocktail Lamartine au café PMU. Un grand merci aux membres du comité d'organisation, aux bénévoles et aux professionnels. Enfin soulignons le partenariat actif de la ville de Bergues et du CCRD qui nous ont rejoint dans ce beau projet.

H. SAISON
Maire d'Hondschoote

Den 27sten van Kortemaend 1869, Alphonse de Lamartine is overleden. Ze geschriften zyn een grooten deël van de Fransche letterkunde en hen het oek den weldoender van nuuze prochie ewist. De welekende schilderie van de viktoorie van Hondschoote, die in goe plekke is in de konselsaele, is dervan een goen exempel. Hen het oek een gaeve voor de kerke edaen mee de schilderie "la prophétie de Siméon" van Decaisne en de steifontaine van de platse draegt ze naeme.

Om de 150 jaeren van ze dood te vieren, den werkgroep, waarvan Katia Pouleyn voorzitter is, het beschikt van dien man, die nuuzen deputei was, te vereëren mee de kuulteureele daeden van dit jaer.

Op de okkaezje van 't nieuwaer me hen een postkaerte edrukt voor alle de heerden van Hondschoote mit een enveloppe en derop, een portret van dien vernaemden man. Binst de wenschenfeeste van den 2den van Nieuwejaermaend me hen den Lamartineprys egeeven eegen de bewoonders die verdienste hen. Op 't ende van Nieuwejaermaend, voor de paelingenloop, me hen oek een Lamartineprys egeeven eegen de wonders van alle soorten mit een schikkig koofertje van den wyn "Vlasbloeme".

Marceau Reynoudt, voorzitter van de lokaale timberskolleksjedoenders, het een paere weeke eleën een kolleksjedoenderssalong ope-recht mit een nieuwen timber die een groot sukses ekreegen het. En den program doet voorts mee puublyke leezen, voettoer mee vertel-lingen, muuzykespils mee leezen, ekspozysje in de mediatheeke... (je gaet den heëlen program in de naeste paegen vinden).

Eëningste winkeliers hen oek mei-edaen lyk de bakkerie Vanhaecke "By den brood van Vlaenderen" die een Lamartinekoekemaekt het of den frytkot van 't hof mee zen Lamartineburger. De letten van den oprechtengroep, de vrywilligers en de winkeliers zyn te bedanken.

Om te volenden me zyn blyde van te bemerken dat 't stei van Bergen en den CCRD mee nuus doen voor dien schoonen plang.



H. SAISON
Burgemeester van Hondschoote

Sommaire

Etat Civil
Permanences des élus p 2

Mot du Maire & Sommaire p 3

Alphonse de Lamartine... p 4 & 5

Ça bouge dans les écoles p 6 & 7

Retour en arrière p 8 & 9

Vivre à Hondschoote p 10 & 11

Programme culturelle p 12 & 13

Associations sportives p14

Infos p 15

M@m développement durable
Téléthon 2019 p 16

Jumelage
Stationnement... p 17

Mobilité Séniors... p 18

Tribune d'expression
Campagne Resto du Coeur p 19

Au calendrier p 20

Année Alphonse de Lamartine 150 ans - Anniversaire de

Alphonse de Lamartine (1790-1869)

■ Une rue, un collège, deux tableaux¹, une fontaine² et depuis peu un timbre-poste. La présence de celui qu'on appelle simplement Lamartine, est bien réelle à Hondschoote. Cela a de quoi étonner, plus encore en cette année commémorant le 150ème anniversaire de la mort de ce grand homme. Son nom est connu. Il reste associé à ses talents de poète. Poète, il le fut incontestablement mais son œuvre littéraire ne se limite pas à ses seuls talents de versificateur. L'immense homme de lettres³ fut aussi diplomate et homme politique au destin national.

Qui était Lamartine et pourquoi mérite-t-il autant d'honneurs, en particulier à Hondschoote ?

Alphonse Marie Louis de Prat de Lamartine est né le 10 octobre 1790, à Mâcon, dans le département de Saône-et-Loire. C'est donc un bourgeois. Il est l'aîné d'une famille de 6 enfants, appartenant à la petite noblesse.

Après une enfance heureuse auprès d'une mère aimante, il poursuit des études sérieuses comme il sied à un adolescent de son rang. Jeune homme, il mène une vie oisive et tourmentée faite de rêveries, de lectures, d'écriture et de voyages mais aussi de conquêtes féminines et de dépenses ainsi que d'une brève carrière militaire. Il est décrit comme svelte et distingué avec un visage mince, des yeux noirs et des cheveux blonds.

C'est la publication des Méditations poétiques⁴ en 1820 qui lui assure la notoriété. C'est un immense succès littéraire. Cette année est aussi celle du début de sa carrière de diplomate et celle de son mariage avec Marianne Birch, une anglaise dont il aura deux enfants et qui lui sera fidèle dans les jours de gloire comme dans les jours difficiles.

C'est en 1822 que Lamartine séjourne pour la 1ère fois à Hondschoote. Mais que diable vient y faire cet illustre poète ? Il rend visite à sa sœur Eugénie (1796-1873) laquelle a épousé un jeune officier rencontré en Saône-et-Loire, le baron Bernard Coppens d'Hondschoote. Le couple habite sur la place dans une grande maison qui existe toujours⁵.

Eugénie est à l'origine de la carrière politique de son frère Alphonse. Elle l'incite à se présenter à la députation en Flandre dans une circonscription qui a Bergues pour chef-lieu et où se situe bien sûr Hondschoote. À cette époque, le vote est censitaire. Seuls les gens aisés peuvent voter et être élus. Mr et Mme Coppens sont de ceux-là et leurs relations seront bien utiles pour faire connaître le candidat Lamartine, dont on dirait de nos jours que c'est un parachuté.

La 1ère tentative est un échec. Lamartine est battu de 8 voix ce qui le laisse fort amer. Cela ne l'empêchera pas de se représenter en 1833, et cette fois avec succès. Il en ira de même en 1834. Alphonse de Lamartine entre donc à la Chambre des députés grâce aux voix des Flamands. Il y est un parlementaire sérieux, qui brille par son éloquence. Peu reconnaissant envers ceux qui lui ont permis de débiter en politique, il se fera ensuite élire par sa Bourgogne natale dont il sera à plusieurs reprises député. Née sous la Monarchie de Juillet et donc le règne de Louis-Philippe 1er, la carrière politique de ce « conservateur réformiste » va prendre une toute autre dimension avec la Révolution de 1848. Durant près de 4 mois, il va jouer un rôle majeur à la tête du pays. Après l'abdication du roi, il forme, le 24 février, un gouvernement provisoire de 7 membres et proclame la république. Le 25 il défend, avec l'éloquence qu'on lui connaît, le drapeau bleu, blanc, rouge face à la foule parisienne qui réclame le drapeau rouge. C'est son plus beau titre de gloire mais cela reste symbolique au regard des réformes qui vont être menées : suffrage universel (masculin), abolition de l'esclavage, abolition de la peine de mort en matière politique, droit au travail ... Aux élections législatives d'avril 1848, le vote est massif et Lamartine lui-même, est élu dans 10 départements. La majorité revient aux républicains modérés et Lamartine siège dans la Commission exécutive de 5 membres qui dirige le pays. En juin 1848, la fermeture des ateliers nationaux amène l'insurrection populaire à Paris. Elle sera noyée dans le sang. C'en est fini du rêve lamartinien d'une république fraternelle et sociale. Dégagé de toute responsabilité dans ces événements tragiques, Lamartine reprend son travail de député, œuvrant à la rédaction de la future constitution du pays, celle de la 2ème République.

Votée le 4 novembre 1848, elle prévoit l'élection d'un président de la République au suffrage universel direct. Cette élection a lieu le 10 décembre 1848. Lamartine y est candidat sans faire campagne, croyant à tort que sa notoriété suffira à son élection. Le verdict est sans appel. Le vainqueur, Louis-Napoléon Bonaparte obtient près de 75% de votes. Lamartine n'en obtient que 0,24% : c'est un désastre ! Victor Hugo, qui le rencontre peu après, dira de lui qu'il est « blanc, courbé ... vieilli de 10 ans ... ».

Lamartine continue néanmoins à siéger à l'assemblée jusqu'aux élections de mai 1849 où il est sévèrement battu, même dans son cher département de Saône-et-Loire. Une élection complémentaire lui permet de retrouver, en juillet un ultime mandat de député, élu... dans le Loiret !

C'est le coup d'Etat du 2 décembre 1851, perpétré par Louis-Napoléon Bonaparte⁶, qui met fin définitivement à la carrière politique de Lamartine, même s'il ne part pas en exil,

comme son ami Victor Hugo. Pendant les années qui suivent, Lamartine se livre à des travaux forcés littéraires, écrivant inlassablement pour survivre et tenter de sortir de son abîme de dettes. Diminué par la maladie, Lamartine meurt, sénile et indigent, à Paris, le 28 février 1869.

Didier GILBERT

¹ Ces 2 tableaux ont été offerts grâce à l'entremise de Lamartine. La prophétie de Siméon de Decaisne se trouve à l'église St Vaast et La bataille d'Hondschoote d'Hippolyte Bellangé dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville.

² La fontaine se situe derrière l'église. Elle permet de pomper l'eau de la citerne municipale. Elle a été offerte par Lamartine en 1835.

³ Il est l'un des maîtres du romantisme français. Surtout connu comme poète, il est aussi prosateur, dramaturge et historien.

⁴ On y trouve le poème Le lac et ces vers célèbres :
« Ô temps, suspends ton vol !
et vous, heures propices,
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

⁵ Ancienne halle aux draps, ce bâtiment aux pignons à pas de moineaux, a abrité la Caisse d'Epargne jusqu'à ces dernières années.

⁶ Le futur Napoléon 3 qui instaurera le Second Empire (1852-1870).



ne e sa disparition

DATE DES ANIMATIONS

■ **Du 6 avril 2019 au 2 mai** – Médiathèque de Bergues
Exposition

■ **Vendredi 5 avril** – 20 h – Salon Blanc – Hôtel de de Ville de Bergues
« **Lamartine, Député de Bergues, un écrivain politique** »
par Alain Carré

■ **Samedi 6 avril** – 20 h – Salle des Mariages – Hôtel de Ville d'Hondschoote
« **Lamartine – Ô Temps suspend ton vol** »
par Alain Carré

■ **Samedi 13 avril** – 20h30 – Départ au pied du Moulin Spinnewyn - Tarif : 5Euros (sur place)
Balade contée Sur les Pas d'Alphonse de Lamartine
organisée par Les pèlerins du Westhoek et Légendes en Hauts de Flandre

■ **Du 6 mai au 3 juin** – Médiathèque d'Hondschoote
Exposition

■ **Samedi 4 mai** – Terrain du Tir l'Arc
Trophée Lamartine
organisé par l'Union dans le cadre du Tir du Roy

■ **Samedi 18 mai** – Eglise Saint Vaast – 20h
Concert-Lecture par un ensemble éphémère de musiciens

■ **Samedi 25 mai** - Hondschoote
Rallye du Westhoek avec une remise de Trophée Lamartine

■ **Samedi 1er Juin** – Hondschoote
Soirée Dégustation de la cuvée Prestige Lamartine
par les Tastewijns



❖ Ça bouge dans les écoles

L'école Sainte Jeanne d'Arc

■ Mardi 18 décembre, nous sommes allés rendre visite aux résidents de la maison de retraite.

- Nous avons joué au loto avec les grilles que nous avons tracées en géométrie. Beaucoup d'entre nous ont gagné un joli lot.
- Puis, nous avons chanté « petit papa Noël ».
- Ensuite, nous avons partagé le goûter. Nous avons ramené des gâteaux au yaourt que nous avons confectionnés la veille. En résolution de problèmes, il a fallu calculer la quantité de chaque ingrédient pour faire les 6 gâteaux ! Pas facile mais nous avons trouvé !
- Nous avons offert à chaque personne une jolie carte.
- Nous espérons avoir apporté un peu de chaleur et de réconfort à ces personnes âgées en cette fin d'année.
- Merci à l'animatrice de nous avoir accueillis !



Les élèves de cm1 de l'école Sainte Jeanne d'Arc

Collège St Joseph



■ Étudier, se former, échanger, vivre de belles expériences, tels sont les objectifs des projets Erasmus.

Nous avons entamé en septembre 2018 la dernière année du projet débuté il y a deux ans et ayant comme fil conducteur « L'Eau ».

Le projet « H2O » fait suite à de nombreux autres projets Erasmus menés par le collège Saint Joseph d'Hondschoote. Ce projet

Européen inclut la Pologne, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, la Hongrie, l'Angleterre ainsi que la Turquie. Au terme du projet les élèves auront eu la chance de

se rendre dans la majorité des pays partenaires.

Afin d'approfondir les connaissances des élèves concernant l'eau et ses différents aspects, les participants assistent à des ateliers, une fois par semaine, avec l'enseignant responsable du projet. Ce moment permet également de préparer le voyage en Italie ainsi que l'accueil des correspondants italiens en mai prochain. (Cf photos)

La semaine prochaine, dix élèves de troisième partiront pour huit jours à Padoue, en Italie. Au programme : découverte de la ville et de ses canaux ainsi qu'une excursion au Lac de Garde et bien sûr la visite guidée de Venise !

Dans l'optique de promouvoir la mobilité des élèves à l'étranger ainsi que d'élargir leurs horizons, nous nous lancerons à la rentrée prochaine dans un projet traitant de « La Lumière » si la Commission Européenne nous accorde le financement du projet.

Justine Ruffin, enseignante et responsable du projet Erasmus



■ Le 21 Janvier 2019, les 5ème et 4ème du collège Saint Joseph de Hondschoote sont partis, direction pour le Ballon D'Alsace (dans les Vosges) pour un séjour d'une semaine en classe de neige. Ils se sont essayés au ski alpin, au ski de fond, à la luge et aux raquettes. Ils ont même bâti un igloo !! L'objectif du séjour était de découvrir des activités liées à la montagne et d'apprendre à vivre en collectivité.

Nos jeunes Hondschootois sont revenus enchantés de leur voyage : « c'était trop court ! , vivement l'an prochain qu'on y retourne !! »

11 novembre ...

■ Les élèves des classes de CM1-CM2 des deux écoles ont participé à la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 où les élèves présents ont lu les 116 noms des soldats de la commune morts pour la patrie.



L'école Emile Coornaert

■ La classe de CM1 Mme Lenfant est allée voir une exposition au PLUS de Cappelle-la-grande sur le thème du goût où les enfants ont pu découvrir que les 5 sens sont en éveil lorsque l'on mange. Tout d'abord la vue, le toucher et l'ouïe, ensuite l'odorat et enfin le goût.



■ Le mardi 11 décembre les CM1 de l'école Emile Coornaert ont pu, une fois de plus, passer une journée en Angleterre en passant par le shuttle. Ils se sont d'abord rendus à Canterbury pour y découvrir une partie de la ville notamment l'entrée de la cathédrale et les rues piétonnes où ils ont pu faire du shopping en pratiquant le vocabulaire étudié en classe. Puis ensuite, ils ont visité la ville de Rye lors d'un jeu de piste et tout cela avec bonne humeur car tous les enfants ont apprécié cette journée.

■ Le vendredi 1er février, 6 classes de l'école Emile Coornaert ont accueilli le tambour major de Hoymille "Pilou 1er" pour une animation sur le carnaval dans le cadre de l'étude du patrimoine local. Celui-ci leur a expliqué l'origine du carnaval ainsi que ses règles, le costume du tambour major et son rôle, les musiciens et leurs instruments. Les enfants ont ensuite chanté tout en étant déguisés quelques airs du carnaval comme la cantate à Jean Bart et l'hymne à Cô-Pinard ce qui a ému notre musicien. Et pour terminer une bonne dégustation de crêpes grâce à la participation de parents qui nous ont bien aidés aussi bien en les faisant qu'en les distribuant.



■ Il y a eu une rencontre USEP en ultimate le 4 février à l'espace Alain Colas CM1-CM2 avec plusieurs écoles.



Retour en arrière



VOEUX A LA POPULATION



ST MARTIN



GALA STE CECILE



CONTE DE NOËL



**CON
DE N**



AVANT BANDE





**NUIT DE LA
LECTURE**



BRASS BAND



**CONCERT
GOURMET**



**CONCERT
NOËL**



**COURSE
DES ANGUILES**



**BOURSE
MULTICOLLECTION**

Vivre à Hondschoote...

Visites virtuelles du patrimoine de la ville

Hondschoote ici, l'Histoire a tissé l'une de ses plus belles toiles...

■ Dans le cadre de l'accessibilité, la commune d'Hondschoote a souhaité proposer d'aller à la découverte de son patrimoine sous forme de visites virtuelles. Celles-ci ayant pour but de permettre aux personnes à handicap ou à mobilité réduite de pouvoir découvrir notre patrimoine notamment historique mais également favoriser l'essor de l'activité touristique et commerciale d'Hondschoote.

Accessibilité :

- ➔ Permettre à des personnes souffrant de déficience physique ou mentale de voir le patrimoine de la commune d'Hondschoote comme s'ils s'y trouvaient depuis des lieux accessibles
- ➔ Permettre à chacun d'accéder à certains lieux inaccessibles (dangerosité du lieu, sécurité, préservation du patrimoine, horaires d'ouverture du site, ...)

Développement touristique et commercial :

- ➔ Augmenter l'activité touristique et commerciale en permettant à chaque visiteur de voir les atouts touristiques de la commune avec pour objectif de venir à terme découvrir le patrimoine sur place

Etat des lieux du patrimoine existant :

- ➔ Avoir un état des lieux du patrimoine existant et permettre de suivre son évolution dans le temps

En attendant les prochaines versions en allemand, anglais, flamand, néerlandais, allez voir par vous même sur le site de la ville d'Hondschoote cette vidéo

<http://www.hondschoote.fr/patrimoine-tourisme/patrimoine/visites-virtuelles>

La commission accessibilité remercie toutes les per-

sonnes qui ont participé à ce projet.

Michèle POULEYN, Adjointe et Responsable du projet ;

Catherine VANHAECKE, Claude Coudereau, Katia POU-

LEYN, Mélanie Faes du Conseil Municipal ;

Eric BELIN, Antoine De BUCK, Jean-Marc RASHIA de Flandres TV ;

Alfred LESECQ, Elisabeth BEDDELEEM, Ivan FAUDI et

Jean-Michel BOGAERT qui ont apporté leur expertise.



LES CHATS....

■ Plusieurs citoyens se plaignent d'incivilité envers la race féline et ceci particulièrement dans la rue Coppens ou les rues avoisinantes. Sachez que les chats vivants sur ce site sont sous la protection de l'école du chat et sont tous stérilisés.

Toute maltraitance constatée tombera sous l'article 521.1 du code pénal qui dit : « Le fait publiquement ou non d'exercer un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé, est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30

000 Euros d'amende. » L'association, accompagnée d'autres associations de protection animale, déposera plainte contre la personne qui portera atteinte à la vie des chats du secteur.

Si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance sur ces chats :

merci de contacter au plus vite l'association au

06.46.55.84.60

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019

Qui vote aux élections européennes ?

- ➔ Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes qui atteignent la majorité jusqu'à la veille du scrutin. Toutefois, il est conseillé de venir en mairie pour confirmer votre adresse avant le 30 mars.

- ➔ Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Vous avez jusqu'au 30 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales si vous n'y êtes pas inscrits. Rendez vous alors en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.

**OUVERTURE DE LA MAIRIE EXCEPTIONNELLE
samedi 30 mars de 8h30 à 10h30**

Changement de gaz sur notre secteur de B à H



■ Comme de nombreuses communes de la région Hauts-de-France, nous sommes alimentés en gaz naturel par le gisement de Groningue aux Pays Bas dit « gaz B ». Pour des questions de production en baisse, la France ne sera plus alimentée par ce type de gaz d'ici 2029, tout comme la Belgique ou l'Allemagne : c'est pourquoi nous devons prévoir ce changement de gaz vers un autre type de gaz naturel.

GRDF a donc, en ce sens, reçu les représentants des collectivités sur les différents secteurs afin d'expliquer comment va se passer ce changement qui concerne 1,3 million de foyers sur la zone pilote (Doullens, Gravelines, Grande-Synthe et Dunkerque) et qui passeront les premiers au gaz à haut pouvoir calorifique, dit gaz H, d'ici 2020.

Ce changement a un impact sur :

→ Le réseau de distribution exploité notamment par GRDF,

→ Les appareils domestiques et industriels fonctionnant au gaz naturel.

Comment cela se passe ?

L'opération de changement de gaz se déroule en trois temps :

→ L'inventaire de l'ensemble des appareils alimentés au gaz naturel en accédant aux installations intérieures (sans facturation et possibilité de le faire soi-même en ligne) ;

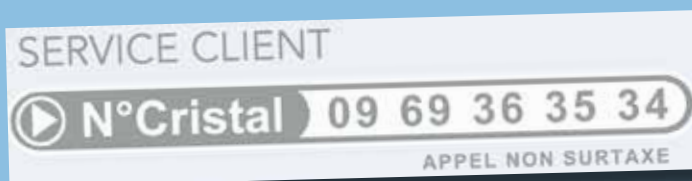
→ Le réglage des appareils sera peut être nécessaire (changement de détendeur, simple réglage ou changement de pièces...) ;

→ Le changement de gaz.

Vous serez informés par courrier à chaque étape du processus par GRDF qui a été missionné pour mener l'opération.

Vous souhaitez en savoir plus sur le prochain changement de gaz dans notre commune ?

Contactez le service GRDF :



Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi - de 8h à 17h

Où rendez-vous sur le site : grdf.fr/changementdegaz

Reprise de l'auto-école

■ C'est avec regret que la municipalité apprenait il y a quelques mois que l'auto-école en place fermait ses portes au 31 décembre 2018. Mais une reprise de l'activité a eu lieu et l'auto-école Debavelaere est heureuse de vous informer de son ouverture sur notre commune depuis le 15 janvier dernier.

En effet, l'auto-école Debavelaere qui se situe à Dunkerque - 36 rue du Sud, s'est agrandie en prenant la succession de l'auto-école Lavoisier. En activité à Dunkerque depuis 20 ans, ils forment au permis B, AAC, A et A2 (moto) et AM (BSR). En ce qui concerne la moto et le cyclo, c'est une nouveauté dans la commune.

Leur volonté : s'adapter au plus près des demandes des candidats. L'élève ne sera jamais un numéro ou un inconnu. Les cours de code sont animés par des enseignants diplômés et le taux de réussite se situe toujours dans le trio de tête des établissements du Dunkerquois.

Stéphane le gérant et son équipe sont prêts à vous accueillir et à répondre à toutes vos interrogations.

Horaires des cours de code et d'ouverture du bureau

MARDI 17H-19H
MERCREDI 17H-19H
VENDREDI 17H-19H
SAMEDI 11H-13H



Programmation culturelle

■ **Jeudi 11 avril** - Salle Daniel Peene – 19H30

Projection cinématographique élaborée à partir de films sur Hondschoote et ses environs

par Monsieur Antoine POULEYN
Gratuit

■ **Samedi 20 avril** - Médiathèque – Espace Claude Gosset De 10H00 à 12H00 ou de 14H00 à 16H00

Atelier fabrication panier de Pâques

Pour les enfants de 3 à 10 ans.

Gratuit sur inscription avant le 14 avril 2019

Inscription obligatoire au 03.28.22.22.59

Ou serviceculturehondschoote@orange.fr

■ **Samedi 27 avril** - Hôtel de Ville – 18H00

« Festival Musique au Musée » en partenariat avec la CCHF TALENTUEUX MUSICIENS

En partenariat avec les élèves de l'école intercommunale de la CCHF Centre Mahler, Venez découvrir l'Hôtel de Ville en vous laissant guider et emporter par le son des instruments de nos talentueux musiciens qui vous dévoileront les secrets de l'Art et de l'architecture de ce bâtiment du 16ème siècle d'une autre façon.

Un concert promenade qui vous mènera jusqu'à la Chapelle Saint Augustin où vous pourrez découvrir l'orgue virtuel.

5 Euros réservation souhaitée au 03.28.22.22.59 ou serviceculturehondschoote@orange.fr



cinéma

- Dans le cadre des p'tites toiles d'Émile
Mardi 9 avril à 10h30
La petite fabrique de nuages
Mardi 9 avril à 14h30
Spider-Man : new generation

Jeu de piste au cimetière communal

Résultat du jeu de piste du de dernier
numéro Réponse

BERNARD JACQUES LAURENT ANTOINE
Qui n'était autre que le BARON
COPPENS D' Hondschoote
Il a épousé la sœur du Député
LAMARTINE DEPRAT MARIE EUGENIE

■ **Samedi 18 mai** - Médiathèque – Espace C. Gosset

Atelier pliage de livres

10H00 – 12H00 - Enfants de 6 à 12 ans

14H00 – 16H00 - Adulte (12 ans et plus)

Gratuit sur inscription avant le 13 mai 2019

Inscription obligatoire au 03.28.22.22.59

Ou serviceculturehondschoote@orange.fr

■ **Vendredi 24 mai** - Salle Daniel Peene – 20H00

Ciné-soupe

en partenariat avec la CCHF

Sélection de 11 films courts. Rejoignez-nous seul(e), en famille ou entre amis pour ce délicieux programme, puis échangeons ensemble sur les films autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison.

Dès 8 ans

Durée : 1H30

Entrée gratuite

Inscription obligatoire au 03.28.22.22.59

Ou serviceculturehondschoote@orange.fr



■ **Vendredi 21 juin**

Square Eric Tabarly - 19H00

Fête de la Musique

Bar et petite restauration sur place

■ **Samedi 29 juin** - Médiathèque – Espace Claude Gosset – 19h00

Nuit de Doudous

Viens avec ton doudou écouter des histoires et laisse-le passer la nuit à la médiathèque avec ses copains !

Dimanche 30 juin 2019 de 11H00 à 12H00, il t'attendra sagement à la médiathèque et tu découvriras en images ce qu'il a pu faire comme bêtises !!!

Gratuit sur inscriptions au 03.28.22.22.59 ou serviceculturehondschoote@orange.fr

Age maxi 8 ans !

Prévoir un doudou que l'enfant ne garde pas la nuit !

■ **Dimanche 7 juillet**

Sortie Soldes et Culturelle à Calais

Visite du Musée de la Dentelle le matin

Déjeuner libre puis soldes à la Cité Europe l'après-midi

Horaires et tarif à définir !

Renseignements et inscriptions : Mairie 03 28 22 22 59



Associations sportives

Naissance du Hond schoote football club

■ Après 2 années d'absence, c'est sous l'impulsion de Jeremy VICTOOR, qu'un nouveau club a vu le jour à HONDSCHOOTE, le

HONDSCHOOTE FOOTBALL CLUB

Cette toute nouvelle association se fera connaître au cours des mois à venir par des ateliers foot qui seront organisés et pourquoi pas un tournoi sixte ?

L'espoir du nouveau club est d'inscrire, dès la saison 2019/2020, 2 équipes jeunes en plus de l'équipe Sénior.

Les entraîneurs sont déjà dans les starting-blocks !

Pour prendre contact avec le HONDSCHOOTE FOOTBALL CLUB :

hondschootefootballclub@yahoo.com

Jérémy Victoor 06.03.53.42.25

Hurez Dominique 07.88.02.32.47



Ju-Jutsu

■ Fabien qui pratique le Ju-Jutsu traditionnel depuis 39 ans et l'enseigne depuis 25 ans, nous présente la philosophie de son sport, qu'il enseigne à Hond schoote.

Le ju jutsu traditionnel n'intègre pas la notion de compétition et possède une dimension culturelle et spirituelle. Il n'y a pas d'adversaire dans cette pratique, que des partenaires. Il n'existe donc pas de dualité, pas d'affrontement. Le ju jutsu, c'est la recherche d'une technique souple (jutsu) et de l'adaptabilité (ju). Au sens étymologique du terme le Ju Jutsu c'est « l'art de la souplesse ».

En France 6000 adhérents pratiquent cette discipline dans 190 clubs, dont Hond schoote !

Ancêtres des arts martiaux (judo, karaté, aikido...) pratiqué par les samouraïs sur les champs de bataille. Il existe de nombreuses écoles au Japon. Le Ju Jutsu traditionnel descend de l'une d'elles, l'HAKKO RYU JU JUTSU, développé par Maître RYUHO OKUYAMA depuis 1922 au Japon et en France par Maître QUERO.

Si certains arts martiaux actuels s'orientent souvent vers l'aspect efficacité, Le Ju Jutsu est guidé par la richesse des arts martiaux traditionnels. Sur un tatami, un seul adversaire est à vaincre, soi-même. Pratiqué à un haut niveau, le

Ju Jutsu est axé essentiellement sur la connaissance de soi. Il faut fusionner l'Esprit, le souffle et la technique afin de recréer l'unité.

Le ju jutsu requiert un esprit pacifique. Il éduque le corps et l'esprit du pratiquant à préserver en toutes circonstances un comportement non-violent. Amélioration des qualités physiques et techniques, des attitudes intellectuelles et morales, le ju jutsu est avant tout un art de vivre et de respect de l'autre.

Accessible à tous, de 6 à plus de 80 ans, la progression technique tenant compte de l'âge (dans l'un de nos clubs, une personne de 82 ans pratique encore !). Fabien vous accueillera et vous enseignera le JU JUTSU traditionnel à l'espace Alain Colas, tous les Lundi soir et Mercredi soir de 19h à 20h30.

Contact : PASCAL BALDEN, Président

03.28.68.35.91 / 06.24.57.70.21



Inauguration de la salle paroissiale Saint Vaast

■ La salle paroissiale Saint Vaast, rue Lamartine, a subi une réhabilitation complète et son inauguration a eu lieu en janvier dernier. Des travaux qui, si on met de côté la vétusté du bâtiment, étaient nécessaires pour la mise aux normes de sécurité, avoir un chauffage efficace et une isolation thermique en rapport.

Ce projet remonte à 2008, date à laquelle les préfabriqués de la rue Coppens ont été détruits par nécessité alors qu'ils accueillait les cours de catéchèse. Il a donc fallu patienter pour investir les lieux pleinement car la salle paroissiale, rue Lamartine, était alors occupée par les dentellières ainsi que la bibliothèque municipale. L'association des dentellières a pu bénéficier d'un autre local quant à la bibliothèque municipale, il a fallu attendre plusieurs années son transfert vers l'Espace Claude Gosset. Un transfert qui a été



retardé à cause des problèmes, bien connus de tous, que la municipalité a rencontré sur ce chantier.

Bien que géographiquement située sur Hondschoote, cette salle est utilisée principalement pour les enfants en catéchèse de la paroisse nouvelle de "St Martin de la Colme" (Hondschoote, Killem, Respoëde, Oost-Cappel, West-Cappel et

Warhem). Elle est également utilisée pour les rencontres des mouvements d'église et elle est dotée d'équipements informatiques et vidéo, d'une petite kitchenette ainsi que d'un accès et des toilettes pour personnes handicapées.

Travaux au Groupe Scolaire Emile Coornaert

■ Suite à la découverte de fuites d'eau successives au Groupe Scolaire Emile Coornaert, en élémentaire 2 fois et en maternelle 1 fois, il a fallu faire des recherches pour trouver l'origine de ces fuites notamment en maternelle puisque la fuite n'était pas visible.

Après diverses tentatives de recherches, le problème a été découvert au niveau souterrain et les réparations de ce réseau actuel (avec creusement d'une tranchée le long de la maternelle jusqu'au parvis de l'école) avaient un coût excessif prévisionnel de 80 000 Euros.

Une solution aérienne a donc été décidée, à savoir, suivre les tuyauteries de chauffage déjà existantes et créer une jonction avec le réseau élémentaire. Les travaux ont été faits pendant les vacances de février et le coût final de l'opération ne dépasse pas les 15 000 Euros.

Panneau d'informations lumineux

■ Retrouver ici le calendrier des manifestations sur vote commune et informations pour les citoyens. Si vous êtes une association n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes d'affichage sur : melanie.deturck59@gmail.com



La transition énergétique se poursuit dans notre commune

■ Alors que la transition écologique et énergétique est un sujet d'actualité quotidien, notre commune est déjà bien engagée dans ce processus. Pratiquement la moitié de notre flotte automobile circule au gaz naturel véhicule ; ce carburant ne rejette pas de particules fines dans l'atmosphère et en plus c'est une énergie renouvelable.

L'autocar acheté grâce à une subvention du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre fait la fierté de notre commune ; il est demandé pour être exposé lors de salon.

Grâce à ce même syndicat, nous sommes les pionniers en matière de bornes de recharge de véhicules électriques. En effet rue de Cassel, une installation de ce type est en cours de raccordement. La borne nous est offerte pour un coût avoisinant les 3500 Euros. Le reste étant pris en charge par la ville.

Sur la route des plages, les gens qui circulent en véhicule électrique et nos concitoyens pourront se ravitailler sur le parking de la maison de service au public gratuitement pendant un an.



Les petites astuces de M@m Développement

Durable, pour faire bon ménage avec la planète !



Les produits d'entretien deviennent de plus en plus chers et pas toujours efficaces !!!

■ La lessive au savon de Marseille est facile à faire soi-même, efficace, permet de faire des économies et réduit considérablement les emballages ... Avec quelques ingrédients et un petit tour de main, vous pouvez réaliser facilement votre lessive !

Les ingrédients :

- 3,5 litres d'eau
- 150 grammes de savon de Marseille en paillettes
- 1 poignée de bicarbonate de soude
- 2 cuillères à soupe de vinaigre blanc
- 3 à 4 gouttes au plus d'huile essentielle (tea tree, lavande, miel, ...) : non obligatoire

Le matériel nécessaire :

- 1 grand récipient
- 1 bidon de 2 l ou 2 bidons d'1 l de lessive liquide vides
- Un fouet à main mécanique ou un vieux mixeur électrique
- 1 entonnoir

Tout d'abord, faites bouillir l'eau. Mettez dans cette eau chaude les 150 g de paillettes de savon de Marseille puis la poignée de bicarbonate de soude et les 2 cuillères à soupe de vinaigre blanc. Ensuite, vous mélangez régulièrement sinon le liquide devient trop épais. Le liquide complètement refroidit, vous pouvez ajouter les gouttes d'huile essentielle (non obligatoire) et passer le fouet mécanique ou le mixeur. La lessive est prête à être transvasée dans le ou les bidons prévus à cet effet.

Avant chaque utilisation, secouer le bidon fermé avant de mettre la lessive dans votre machine à laver.

Et voici votre lessive prête à être utilisée pour de nombreux lavages et pour un prix de revient de 2 petits euros seulement !

Vous avez certainement des astuces dans des domaines variés, et si vous voulez apporter vos idées pour alimenter la rubrique de M@m DD > transmettez les moi à ville.hondschoote@wanadoo.fr !

A bientôt et au prochain Canal 11 pour d'autres ... astuces !!!

Téléthon 2018

■ Le Téléthon qui s'est déroulé en novembre et décembre 2018 a connu un beau succès, nous avons pu ainsi remonter la somme de 5194 euros à la coordination de l'AFM en janvier 2019.

Merci à tous pour votre présence aux différentes animations et pour votre générosité en faveur des malades et leur famille, la recherche pourra ainsi encore progresser et de nouveaux médicaments pourront être mis au point.

Merci également pour leur participation aux clubs sportifs d'Hondschoote (la pêche, le Running Club, le basket, les marcheurs du pays du lin, le moto-club «the winners road») et au club de football de Killem.

Merci aussi aux Ateliers de danses modernes, à Flash Dance d'Hondschoote, au Show Gaga pour leur belle prestation lors du gala de danse qui a eu lieu le 14 décembre.

Le repas-spectacle du 15 décembre a été apprécié par les 180 convives présents lors de cette soirée. Jennifer, notre vedette, a su créer une ambiance festive grâce à son spectacle ses nombreuses tenues aussi belles les unes que les autres.

Pour la première fois, nous avons organisé un tournoi de belote à la salle Peene le 16 décembre qui a attiré des Hondschootois et quelques joueurs dunkerquois.

Merci également à l'école maternelle et primaire Emile Coornaert pour leur participation au Téléthon qui a organisé un lâcher de ballons pour les petits et un fil rouge pour les plus grands.

Cette année encore, un marché de Noël s'est tenu à la salle Coluche les 8 et 9 décembre où 21 exposants ont pu vendre leurs créations. Ces deux jours ont été animés musicalement par Lucile et No Stress.

Pour le Téléthon 2019, le marché de Noël se déroulera le 30 novembre et le 1er décembre à la salle Coluche. Les animations (encore non définies) auront lieu à la salle Peene les 13, 14 et 15 décembre.

Un grand merci aux bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour préparer les salles, faire le service, s'occuper du bar, distribuer les flyers....

Si vous êtes intéressés par notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre pour le Téléthon 2019.

Vous pouvez nous contacter:

Catherine Vanhaecke: 0684791413

Sabrina Denys: 0619457665

ATH (Association Téléthon Hondschoote)



Les AMIS du jumelage



Les 4 jumelages

Bergues - Hondschoote - Socx - Wormhout MISE EN COMMUN DE NOS EXPERIENCES

■ Vous connaissez sans doute notre jumelage avec la ville d'Osterburken mais ils en existent d'autres sur le territoire de la CCHF.

Une réunion de Conseil en Développement, le 8 février 2019, a permis aux 4 présidents de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences respectives et de dresser ainsi une liste sur les intérêts du jumelage pour chacun d'entre vous.

Voici ci-dessous le résultat de notre groupe de travail :

Les jumelages entre villes : un excellent moyen de voyager, d'échanger, de s'ouvrir aux autres cultures, d'apprendre les langues !

Savez-vous qu'il existe 4 jumelages sur le territoire de la CCHF ?

2 jumelages avec la Grande-Bretagne : Socx avec Caton – Brookhouse (Angleterre) Wormhout avec Llandudno (Pays de Galles)

2 jumelages avec l'Allemagne : Bergues avec Erndtebrück Hondschoote avec Osterburken

A quoi sert un jumelage ?

- Echanger avec une famille d'un autre pays
- Pratiquer une langue étrangère
- Correspondre en dehors des rencontres organisées dans les jumelages
- Voyager et découvrir une région et la culture d'un pays, la gastronomie, les traditions...
- Permettre à ses enfants et petits-enfants d'échanger avec d'autres jeunes
- De profiter des programmes pour découvrir sa propre région, visiter des lieux touristiques et des entreprises.

→ D'échanger avec des habitants d'une même commune et du territoire de la CCHF

→ Avoir des opportunités de stage à l'étranger

→ De tisser des liens entre particuliers et entre associations

→ ...

Le principe fondamental de ces échanges est l'hébergement en famille. Cet hébergement permet de réduire considérablement le coût du séjour, et donc de l'ouvrir à tous.

Les groupes peuvent également être logés collectivement (hébergement assuré par la ville jumelle).

Les personnes bilingues ou les professeurs d'allemand et d'anglais peuvent nous apporter une aide précieuse.

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez les Présidents :

Socx : Benoit DEPRET, 06 80 35 77 90

catonbrookhousesocxtwinning@gmail.com

Wormhout : Roland FIERS, 06 80 74 53 84, rfiers@orange.fr

Bergues : Patrick BLANCKAERT 03 28 68 54 95 patrick.blancaert@orange.fr

Hondschoote : Michèle POULEYN 03 28 68 31 55,
jumelage.hondschoote@orange.fr

« Le stationnement dans la ville »



■ Depuis quelques mois la municipalité est sollicitée pour réaliser des emplacements de parking pour personnes à mobilité réduite (PMR). Il est opportun de réaliser une étude globale sur le territoire communal car d'une part la municipalité est très sensible aux difficultés des familles ayant des personnes handicapées mais aussi, il convient de préciser les conditions de réalisation de tels équipements urbains.

Sur les 1160 places de parking, 37 sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Certaines sont réglementaires d'autres pas. Une place PMR doit comporter un marquage horizontal (peint au sol) et vertical (panneau de signalisation arrêt interdit sauf PMR – Voir photo).

La surface au sol disponible doit être de 5 m x 3.50 m. Ces données indiquent par voie de conséquence qu'il n'est matériellement pas possible de les réaliser à la demande quelle que soit la rue, impasse ou lieu concerné.

Enfin il convient de rappeler que ce type de place de parking lorsqu'il est implanté en domaine public appartient à tout le monde et que par conséquent, personne n'a un droit particulier à s'approprier une place.

Ceci étant, la municipalité reste et restera très solidaire des personnes à la santé précaire.



Madame, Monsieur,

Soucieux d'apporter toute la qualité nécessaire au service Hondschoote Mobilité Séniors (HMS), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune d'Hondschoote souhaite obtenir votre avis.

Nous vous rappelons que le chauffeur vient à votre domicile vers 9h et le retour a lieu vers 11h30. Le coût de ce service est de 3 Euros par sortie.

Merci de consacrer quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Sondage à déposer en mairie avant le 15/04/2019

Avec nos remerciements et toujours à votre écoute,
Le Maire d'Hondschoote,
Président du CCAS,
H. SAISON

Questionnaire CCAS

■ Connaissez-vous le service Hondschoote Mobilité Séniors : OUI ☐ NON ☐

■ Si oui, comment l'avez-vous connu ?

→ Par une connaissance ☐

→ Par le canal 11 ☐

→ Autre :

■ Avez-vous déjà utilisé ce service ? OUI ☐ NON ☐

→ Souhaitez-vous aller au marché de Bergues le Lundi ? OUI ☐ NON ☐

→ Souhaitez-vous aller au marché de Hazebrouck le Lundi ? OUI ☐ NON ☐

→ Souhaitez-vous aller au marché de Furnes le Mercredi ? OUI ☐ NON ☐

→ Souhaitez-vous aller sur un autre marché ? OUI ☐ NON ☐

→ Si oui, lequel :

■ Quelle fréquence vous intéresserait ?

☐ 1 fois/semaine ☐ 1 fois tous les 15 jours ☐ 1 fois/mois

■ Pensez-vous que ce service transport pourrait être proposé à d'autres fins ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, lesquelles :

■ Vos remarques/suggestions pour améliorer le service :

.....

.....

.....

Communiqué de l'équipe «Nouvelle Ère pour Hondschoote» retranscrit dans son intégralité

La gestion immobilière municipale: entre vieilles pratiques et amateurisme

Comme relaté en partie dans la presse, le conseil municipal du 14 février a été l'objet de la présentation des grandes orientations budgétaires pour l'avenir de la commune. Il ne va pas s'en dire qu'il s'agit là d'un moment important et le débat voulu par le législateur doit permettre au conseil de prendre les décisions les plus éclairées. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'est proposée au vote la vente à un promoteur immobilier d'un terrain de 6.800 m² à 300 m du centre-bourg. A ce jour, nous ne comprenons toujours pas la raison pour laquelle ce dossier fut présenté en l'état au conseil tellement il est inconsistant et incompréhensible (le projet du promoteur tient sur 4 lignes). Le projet, qui prévoit 23 logements individuels plus 45 logements locatifs (immeubles de deux étages) sur la parcelle bordant les deux côtés de la rue Louis de Mâle, a de fait été retiré du vote à la demande de NEH. A l'heure où sont écrites ces lignes une nouvelle proposition sera présentée en commission pour un passage en conseil municipal début avril. Pour notre part, nous sommes curieux mais sceptiques sur le fait qu'un projet sérieux puisse émerger en un mois.

Cet événement met en lumière le niveau d'impréparation dont fait preuve l'équipe en place sur de nombreux dossiers importants. Pourtant question immobilier on pourrait tirer les enseignements des terrains vendus il y a dix ans et toujours en

friche aujourd'hui ou aux deux maisons achetées rue de Furnes dont on s'est rendu compte après coup que le projet envisagé ne pourrait être réalisé. Le contexte est le même : l'approche d'une échéance électorale. Ira-t-on jusqu'à vendre cette parcelle rue du citoyen Goury sans projection et à n'importe quel prix (le terrain est proposé à 60 euros/m² soit deux fois moins que le prix du marché) ? Alors que presque toutes les communes alentour vendent sans peine des terrains à bâtir, on nous rétorque qu'il n'y a pas d'acheteurs. L'argument paraît curieux au regard de l'offre de services conséquentes que notre commune peut offrir à de nouveaux arrivants mais il cache en réalité un constant terrible : une attractivité en berne depuis trop longtemps.

Pour notre part nous sommes extrêmement vigilants car bien que conscients de l'extrême nécessité de remplacer les nombreux logements sociaux dont certains sont insalubres, il ne peut être fait n'importe quoi, n'importe comment. C'est pourquoi, nous pensons que ce projet immobilier devrait être présenté lors d'une réunion publique pour informer l'ensemble des hondschootois et notamment les proches riverains des constructions qui impacteront leur voisinage. La démocratie locale ne doit pas être un slogan mais doit se pratiquer en donnant l'occasion aux habitants de s'exprimer et d'être informés.

François Delattre

Restos du cœur de Hoymille

13 rue de l'Eglise – 59492 HOYMILLE - Tel : 03 66 61 74 79

Campagne d'ETE 2019

INSCRIPTIONS : MERCREDI 27 MARS et JEUDI 28 MARS 2019
de 9h00 à 11h30 ET de 14h00 à 17h00

DISTRIBUTIONS:

1ERE DISTRIBUTION : JEUDI 11 AVRIL 2019

Puis les jeudis : 25 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet,
1er et 29 août, 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre 2019
de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
Toute nouvelle inscription se fera tous les jours de distribution



Au calendrier...

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MARS

► WEEK-END COLLECTIONS

Org. « Ta K' Bouger » au CSC D. Peene

MARDI 26 MARS

► A 20H00 SEANCE DE CINEMA

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 30 MARS

► LOTO ou AUTRE

Org. l'USH BASKET au CSC D. Peene

DIMANCHE 31 MARS

► 10H PARCOURS DU COEUR

Org. l'USH Omnisport et la Ville d'Hondschoote

SAMEDI 06 AVRIL

► Après-Midi LOTO

Org. l'Association des Parents d'Elèves du Collège Lamartine
Au CSC D. Peene

DU LUNDI 08 AU VENDREDI 12 AVRIL

► CENTRE DE LOISIRS

JEUDI 11 AVRIL

► SEANCES DE CINEMA

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 13 AVRIL

► De 18H à 23H LOTO

Org. l'US Dojo Central au CSC D. Peene

DIMANCHE 14 AVRIL

► De 8H00 à 13H00 TIR DU ROY

Org. le Spinnewyn Tir à l'Arc à la Salle Coluche

VENDREDI 19 AVRIL

► A 14H DISTRIBUTION DES COLIS DE PAQUES

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 20 AVRIL

► ATELIER MANUEL AUTOUR DE PÂQUES

Org. la Ville d'Hondschoote à la Médiathèque

LUNDI 22 AVRIL

► CHASSE AUX ŒUFS

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC « D. Peene »

VENDREDI 12 AVRIL

► De 9H à 12H OPERATION KANGOUROU

Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

SAMEDI 27 AVRIL

► De 8H00 à 18H00 27ème TOURNOI OPEN DE BADMINTON ADULTES EN DOUBLE

Org. l'USH Badminton à l'Espace A. Colas

► 20H MUSIQUE AU MUSEE

Org. la Ville d'Hondschoote en l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 28 AVRIL

► De 8H00 à 18H00 27ème TOURNOI OPEN DE BADMINTON JEUNES EN SIMPLE

Org. l'USH Badminton à l'Espace A. Colas

► RALLYE TOURISTIQUE 25ème Tour des Flandres

Org. le Moto Club Winners Road

MERCREDI 1er MAI

► A 11H00 REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

En l'Hôtel de Ville

SAMEDI 04 MAI

► De 9H00 A 23H00 TIR DU ROY

Org. « l'Union » au terrain de tir à l'arc

MERCREDI 10 MAI

► A 11H FETE DE LA VICTOIRE – DEFILE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI

► LES TALENTS DU CANTON

Org. l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 12 MAI

► A 15H00 LOTO

Org. l'USH Pétanque au CSC « D. Peene »

SAMEDI 18 MAI

► De 10H à 12H et de 14H à 16H ATELIER « PLIAGES DE LIVRES »

Org. la Ville d'Hondschoote à la Médiathèque

► A 15H00 CONCOURS DE PETANQUE en doublette

Org. l'U.S.H. Pétanque

MARDI 21 MAI

► A 15H00 DON DU SANG

Au CSC « D. Peene »

MERCREDI 22 MAI

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour le Centre et le Pont aux Cerfs

SAMEDI 25 MAI

► Vers 16H00 ARRIVEE DU RALLYE CARTOGRAPHIQUE DU WESTHOEK

Place du Général de Gaulle

► A 19H00 GALA DE DANSES

Org. l'Association FLASHDANCE au CSC D. Peene

DIMANCHE 26 MAI

► ELECTIONS EUROPEENNES

► De 8H00 à 20H TIR DE CHAMPIONNAT

Org. la Société « L'Union » au terrain de tir à l'arc

► 11H RECEPTION DES NOUVEAUX NES ET DES NOUVEAUX HABITANTS

Org. la Ville d'Hondschoote à l'Hôtel de Ville

MARDI 28 MAI

► A 20H00 SEANCE DE CINEMA

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

MERCREDI 29 MAI

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour les écarts

VENDREDI 07 JUIN

► De 9H à 12H OPERATION KANGOUROU

Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

SAMEDI 08 JUIN

► L'INCONTOURNABLE FESTIVAL

Org. l'Office de Tourisme des Hauts de Flandre

► A 15H00 CONCOURS DE PETANQUE en doublette

Org. l'U.S.H. Pétanque

► A 19H00 GALA DE DANSES

Org. l'Atelier de Danses Modernes au CSC D. Peene

DIMANCHE 09 JUIN

► De 8H00 à 18H00 L'INCONTOURNABLE FESTIVAL - RALLYE BLEU

Org. l'Office de Tourisme des Hauts de Flandre

► 16H00 CONCERT DE CARILLON



SAMEDI 15 JUIN

► De 10H à 18H RASSEMBLEMENT DES QUAIS

(exposition de voitures et motos anciennes)

Org. le 2CV Club des Flandres – Avenue du Quai

VENDREDI 21 JUIN

► 18H00 FETE DE LA MUSIQUE

Org. la Ville d'Hondschoote au square « Eric Tabarly »

SAMEDI 22 JUIN

► FETE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE E. COORNAERT

A l'Espace Alain Colas

► De 10H30 à 17H FETE DE L'ECOLE

SAINT JEANNE D'ARC

A l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

DIMANCHE 24 JUIN

► De 7H00 à 18H00 BRADERIE - BROCANTE

MARDI 25 JUIN

► A 20H00 SEANCE DE CINEMA

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 29 JUIN

► A 15H00 CONCOURS DE PETANQUE en doublette

Org. l'U.S.H. Pétanque

► A 19H00 NUIT DES DOUDOUS

Org. la Ville d'Hondschoote à la Médiathèque

